

Diplôme de géomètre-expert foncier délivré par le Gouvernement

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>Expertise du foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bornage amiable - Divisions de propriété - Établissement de documents soumis au régime de copropriété - Division en volumes - Délimitation de la propriété des personnes publiques - Établissement de plans et états parcellaires - Conservation cadastrale <p>Aménagement du cadre de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Études préalables et/ou d'impact - Autorisations d'occupation des sols - Opérations d'aménagement urbain - Planification urbaine - Voirie et réseaux divers <p>Gestion d'actifs immobiliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Estimation des biens immobiliers - Estimation agricole et forestière <p>Expertise de la mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Géoréférencement par GPS - Implantation - Nivellement - Relevé d'intérieur et d'architecture - Métrologie/auscultation d'ouvrage - Établissement de maquette numérique 3D selon le process Building Information Modelling (BIM) 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour 	<p>Les candidats doivent remplir un dossier en vue de son examen par la commission consultative pour la formation des géomètres-experts qui se réunit au mois de septembre, chaque année.</p> <p>Les candidats dont elle juge le dossier recevable doivent effectuer un "stage" de deux ans dans un cabinet de géomètres et valider dans le même temps les unités de formation qui leur sont prescrites.</p> <p>Ils disposent ensuite de trois ans à compter de la délivrance de l'attestation de fin de stage pour soutenir leur mémoire devant un jury.</p> <p>La soutenance est organisée au mois de décembre chaque année.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>Gestion d'entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative, comptable et financière - Gestion des ressources humaines 	<p>améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p> <p>Expertiser le foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier les éléments juridiques et matériels permettant de définir la limite de la propriété des personnes privées et/ou publiques, - Réaliser une division de propriété en vue d'obtenir plusieurs entités distinctes, - Établir les documents permettant de fixer le statut de la copropriété des immeubles bâtis et de régir tout ensemble immobilier complexe sous statut de la division en volumes, - Établir des plans et états parcellaires avec recherche de l'identité de leurs propriétaires, notamment dans le cadre de dossiers administratifs de déclaration d'utilité publique, - Produire le document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC) nécessaire à la mise à jour de la documentation cadastrale. <p>Mettre en œuvre l'aménagement du cadre de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer des missions de maîtrise d'œuvre et/ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant l'aménagement du cadre de vie, - Accompagner le maître d'ouvrage pour lui permettre d'apprécier la faisabilité d'une opération d'aménagement, de choisir le montage le plus approprié et d'évaluer son impact, - Procéder aux demandes d'autorisation d'urbanisme, - Produire les documents nécessaires à la planification urbaine, - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'aménagement et/ou de voirie et réseaux divers. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>Gérer des actifs immobiliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir le contrat de bail entre un propriétaire bailleur et un preneur, - Estimer la valeur des biens immobiliers, agricoles et forestiers, - Évaluer les biens dans le cadre d'un partage successoral. <p>Expertiser la mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des mesures in situ grâce à des relevés terrestres ou photogrammétriques, permettant de qualifier, contrôler, représenter la géométrie de surfaces bâties ou non bâties, la position et la nature d'objets topographiques, et géoréférencer l'ensemble des données, - Matérialiser sur le terrain en planimétrie et/ou en altimétrie la position de points préalablement définis selon une classe de précision en accord avec le donneur d'ordre, - Réaliser des mesures permettant de mettre en évidence une évolution d'un ouvrage dans le temps, ou sa forme à un moment donné dans des conditions particulières, - Traduire et valoriser des données acquises sous forme de documents graphiques ou numériques tels que maquette BIM ou Système d'Information Géographique (SIG). <p>Gérer une entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la gestion économique, financière et fiscale du cabinet, - Manager les ressources humaines dans le cabinet. 	